

France-Allemagne, si loin si proche ?

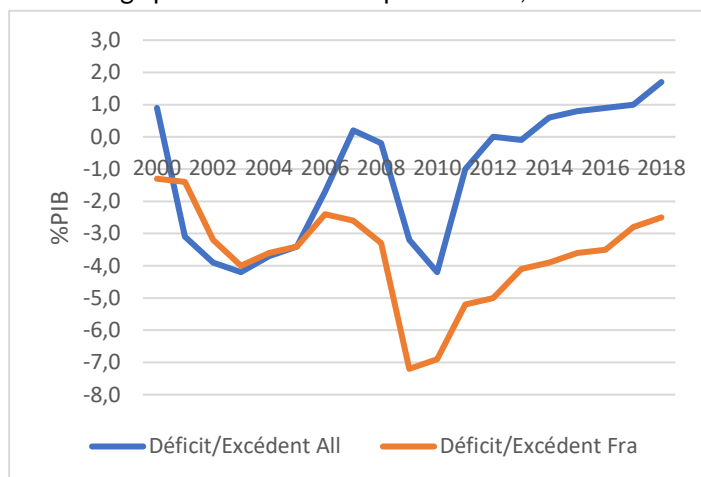
La coordination de la France et de l'Allemagne est historiquement au cœur du développement de l'Europe. La crise de 2008-2011 a sensiblement creusé l'écart de performance macroéconomique entre les deux pays mais les entreprises, de part et d'autre du Rhin, restent confrontées à des défis communs. A justifier les différences entre les deux pays par une approche culturelle et historique, le risque est d'oublier l'importance des liens unissant les deux économies et la source d'inspiration pratique qu'elles pourraient être l'une pour l'autre dans l'élaboration d'une politique de l'offre européenne.

1 - La France n'est pas l'Allemagne et réciproquement

Les comparaisons économiques le rappellent et créent des stéréotypes tenaces.

- **La France, chômage de masse et déficits publics ?**

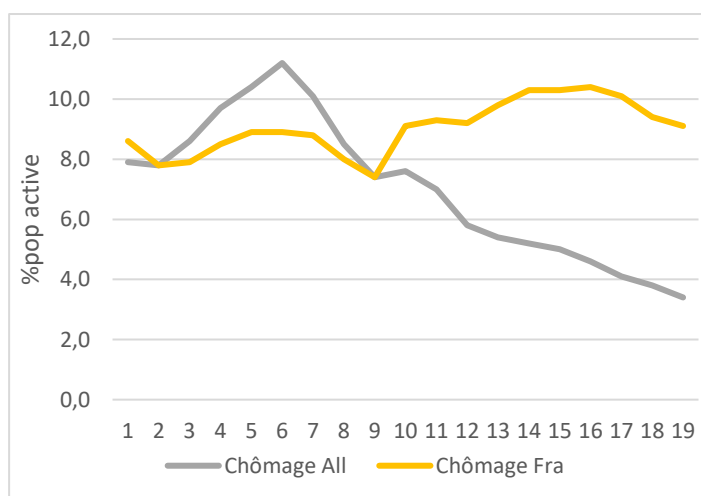
Le chômage à 8,7% en France (8,5% en métropole), à ce stade du cycle économique, donne l'image d'un pays dont le marché du travail est déficient. Le déficit public à -2,3% du PIB en 2018 (hors CICE), celle d'un pays dont la demande est sous perfusion. De l'autre côté du Rhin, au même moment sont enregistrés 3,2% de chômage pour des excédents publics à +1,7% - la situation est particulièrement contrastée.



On le sait, ces différences prennent pour partie leur source dans des différences de choix politiques et sociaux : là où l'Etat français porte la demande et monte les prélèvements obligatoires au risque de pénaliser son offre, l'Allemagne a en 2003/2004 fait le choix d'un choc d'offre au travers des réformes Hartz, puis d'une modération de ses salaires après la crise. En conséquence : l'offre a été favorisée en Allemagne et le partage du travail et l'inclusion du plus grand nombre y a eu lieu.

- **L'Allemagne, entre vieillissement et sous-investissement ?**

A cette image caricaturale en répond une autre : l'Allemagne devrait souffrir d'une perte de croissance potentielle due à sa natalité très basse - avec un taux de fécondité de 1,6 enfant contre 1,92 en France.



Ceci, cumulé à des choix de finances publiques plus conservateurs, conduit potentiellement le pays à sous-investir (ou à sur-épargner), obérant à terme des capacités d'innovation et un potentiel de croissance futur : c'est l'analyse des excédents records de la balance courante allemande (7,4% du PIB).

- **Pour les deux pays : des choix culturels et politiques irréversibles ?**

Ces choix renvoient indirectement à des préférences collectives relatives à l'organisation du travail (durée, salaires, précarité, chômage...) ou la place des politiques sociales (familles, retraites,

insertion, formation...). Un aperçu des évolutions sur les vingt dernières années (cf. figures ci-jointes) montre que les écarts ne sont pas aussi anciens qu'il y paraît. Ces politiques ont aussi en commun de ne pas figurer au centre de la construction européenne. Elles renvoient également à des préférences culturelles profondément ancrées qui témoignent de réalités historiques et sociales distinctes. L'évolution sur ces sujets dépend donc de la réaction autonome de chacun des deux Etats.

2 – Deux offres engagées dans la même compétition

Pour autant les économies des deux pays ne se limitent pas à ces écarts politiques et si l'on regarde du côté de l'offre, les entreprises allemandes et françaises, engagées sur le terrain international, connaissent certains défis communs face aux nouveaux éléments qui façonnent aujourd'hui l'économie mondiale.

- **Premier défi : une croissance technologique**

L'économie mondiale entre probablement dans un prochain cycle de croissance où les défis posés par l'innovation technologique, la recomposition des chaînes de valeur mondiales et les évolutions démographiques redistribueront la place des économies émergentes et de celles de l'OCDE.

Ceci conduit à des questions concurrentielles quasi identiques pour les grandes entreprises françaises et allemandes pour lesquelles le repli sur le marché intérieur aurait peu de sens. Les enjeux économiques sont du même ordre pour les deux pays : l'intensité de la recherche dans les deux pays est proche (2,9% du PIB en Allemagne, 2,2% en France), les revenus d'IDE y sont importants (44 Md€ d'IDE nets en 2015 en France, 40 Md€ en Allemagne), les exportations jouent un rôle essentiel (30% du PIB en France, 47% en Allemagne). La concurrence, chinoise et américaine, sera rude et le positionnement de l'Europe dans la recomposition de l'offre déterminant.

- **Deuxième défi : l'évolution du marché du travail**

En parallèle, le vieillissement de la population est un défi pour les politiques sociales mais aussi pour l'offre. L'investissement dans la robotisation, les gains de productivités resteront essentiels. C'est probablement une recomposition de l'offre de travail par la formation et l'organisation à laquelle il faut s'attendre. Aucune des deux économies n'a réellement aujourd'hui une réponse d'ensemble mais toutes les entreprises s'y intéressent.

3 – Un intérêt à converger dans les choix collectifs mais des divergences institutionnelles à dépasser.

- **Une interdépendance macroéconomique qui plaide aussi pour un rapprochement**

Aux défis communs s'ajoute une interdépendance macroéconomique forte : le partage de la même monnaie, la politique économique non différenciée de la BCE et l'interdépendance des finances publiques, particulièrement les choix fiscaux, qui se rapprochent après l'adoption des dernières directives ATAD.

Alors pourquoi ne pas adosser plus avant les deux économies pour répondre à des défis d'offre communs plutôt que d'accentuer les différences dans la formation de la demande ?

- **Une vision institutionnelle fortement divergente**

Les défis communs, renforcés par l'interdépendance macroéconomique, achoppent cependant sur une vision très différente de la place de l'Etat et des politiques nationales ou européennes.

Cette différence est matérialisée dans les institutions : plus décentralisée en Allemagne et plus centralisée en France, l'intervention de l'Etat dans l'économie n'est pas perçue de la même manière.

La différence de réception de l'appel récent à un renouvellement de la politique industrielle de part et d'autre du Rhin en témoigne : pour les Allemands, la politique industrielle consiste d'abord à laisser de la place aux entreprises dans un cadre réglementaire les favorisant, pour la France il s'agit d'une construction active de filières, dans la tradition « colbertiste ».

Dans ces conditions la politique de l'offre française devrait mieux tenir compte de la nécessité de construire pour les entreprises en France un cadre concurrentiel semblable à celui de ses voisins allemands afin de favoriser plus encore les relations d'affaires, l'adossement ou l'entrée en concurrence. En d'autres termes, l'unification des règles économiques entre les deux pays est un objectif en soi.

La conjonction d'un changement de contexte international, d'un potentiel renouvellement politique et de nombreux défis stratégiques, rend l'examen des préconisations Outre-Rhin particulièrement intéressant que ce soit dans une optique de positionnement relatif (fiscalité), complémentaire (chaînes de valeurs), d'émulation (recherche) ou de coopération (concurrence).

A ce titre le traité d'Aix-la-Chapelle, qui approfondit les modalités de coopération entre la France et l'Allemagne, la lettre franco-allemande sur la politique industrielle ou encore les discussions à venir sur le programme de la future Commission sont autant d'occasions d'aborder de nouveau le problème d'une vision commune de l'offre en Europe.